

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CHAMP D'APPLICATION

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les avoir acceptées sans réserve avant de passer commande.

PRIX

Atelier Framboise est une entreprise soumise au barème de la TVA. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, frais de livraison en sus.

Les offres de prix sont valables pendant 1 mois à compter de la date d'édition du devis (sauf mention contraire indiquée sur le devis pour motif exceptionnel). Les prix sont établis net, sans escompte, ni rabais et selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Ils sont sujets à révision en cas de variation d'un ou plusieurs éléments constitutifs de prix. Tout imprévu dans l'exécution des travaux sera communiqué au Client et les frais supplémentaires en résultant facturés en sus du prix. Les travaux de garnissage ou d'ébénisterie qui seraient invisibles avant dégarnissage feront l'objet d'un devis complémentaire soumis à l'acceptation du client, acceptation nécessaire à la poursuite des travaux.

Le tissu ou les matériaux nécessaires à la réalisation du projet seront commandés à Atelier Framboise. Dans le cas où le Client apporte son propre tissu ou ses propres matériaux, une majoration de 20 % du montant total du devis sera appliquée pour couvrir un risque éventuel de non conformité dudit tissu ou desdits matériaux par rapport aux normes de qualité exigées par le métier de tapissier-décorateur.

COMMANDE

Les ventes et prestations de services ne sont parfaites qu'après établissement d'un devis accepté par le Client. Les commandes doivent être confirmées par écrit au moyen d'un bon de commande ou du devis dûment daté et signé par le Client accompagné d'un acompte de 30% du montant total de la commande, réglé par chèque bancaire, virement ou espèces et encaissable sans délai. Le solde restant se fera à réception de la facture.

En cas d'annulation de la commande par le client après encaissement de l'acompte, l'acompte versé sera retenu au titre de dédommagement du temps de conseil, du déplacement et des éventuels frais engagés par Atelier Framboise.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En cas d'annulation de la commande avant l'encaissement de l'acompte, un forfait de 45 euros sera appliqué et payable au titre de dédommagement du temps de conseil et du déplacement de Atelier Framboise.

DELAI

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés car dépendant notamment de la disponibilité du mobilier du Client et de la disponibilité des fournitures comme le tissu ou les finitions.

Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni à l'annulation des commandes en cours. Atelier Framboise s'engage à avertir le Client des risques de retard de livraison supérieurs à 15 jours.

Toutefois, si le retard devait être supérieur à 3 mois, le Client a la faculté de demander la résiliation de la commande, le remboursement des acomptes versés sans pour autant qu'une indemnité, à quelque titre que ce soit, puisse être réclamée.

LIVRAISON ET RÉCEPTION DES PRODUITS

Les livraisons sont effectuées majoritairement par Atelier Framboise. Dans tous les cas, un accord préalable entre le client et Atelier Framboise est nécessaire. Ces dispositions seront entendues de manière orale ou par écrit selon leur importance. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande, en quantité et qualité. Le Client disposera d'un délai d'une semaine à compter de la fourniture des prestations et de la réception de celles-ci pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client. Atelier Framboise remboursera ou remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais les produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client, dans les conditions prévues aux articles L.211-4 et suivants du Code de la consommation et celles prévues aux présentes CGV.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des prestations, dûment acceptées par écrit par le Prestataire, les coûts liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

GARANTIE :

Les travaux sont exécutés selon les règles de l'art exigées par le métier de tapissier-garnisseur.

En cas de fournitures reconnues défectueuses, la garantie se limite au remplacement des fournitures reconnues défectueuses à l'exclusion de la main-d'œuvre qui reste en tout état de cause à la seule charge de l'acheteur.

Ne donne pas lieu à garantie :

- un usage anormal du siège (ex : marcher sur une assise, usage extérieur d'un siège destiné à l'intérieur...)
- un usage impropre à la destination du tissu (ex : tissu d'intérieur utilisé à l'extérieur, tissu de décoration mis pour tissu de siège...)
- un nettoyage inapproprié avec des produits inadaptés
- un post-traitement impropre (ex : imperméabilisant)
- l'action d'agents extérieurs (ex : animaux...)

Ne donnent pas lieu à garantie les travaux exécutés selon les mesures fournies par l'acheteur ou son préposé dûment mandaté.

PAIEMENT :

Nos conditions de paiement s'entendent :

- 30% à la signature du devis
- solde à réception des prestations ou des marchandises.

Une facture acquittée vous sera alors remise.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par Atelier Framboise. Atelier Framboise ne sera pas tenu de procéder à la délivrance des Produits commandés par le Client si celui-ci ne lui en paye pas le prix en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées.

En aucun cas une réclamation ne justifie un retard dans le paiement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal sera facturée, majorée du montant de l'indemnité forfaitaire de 40 € (cf. art. D. 441-5 du Code de commerce) pour frais de recouvrement due au créancier par tout professionnel.

En outre, Atelier Framboise se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours effectuées par le Client. Aucun frais supplémentaire, supérieur aux coûts supportés par Atelier Framboise pour l'utilisation d'un moyen de paiement ne pourra être facturé au Client.

RÉCLAMATION

Toute réclamation devra être formulée à Atelier Framboise par écrit en courrier recommandé avec accusé de réception, et ce, moins de 8 jours francs après la date de facturation.

Contactez Atelier Framboise : La Réserve des Grands Vernes - 03130 LE DONJON - contact@atelier-framboise.fr

JURIDICTION

Toute contestation au sujet de l'exécution ou de l'interprétation des présentes sera du seul ressort du Tribunal de Commerce du siège de l'entreprise.

Cette seule compétence est reconnue par les parties, même en cas de pluralité de défendeurs et d'appel en garantie, et cela par dérogation au code de procédure, quand bien même les conditions d'achat de l'acheteur seraient contraires à cette clause attributive de juridiction.

Atelier Framboise se réserve la propriété des articles vendus et livrés jusqu'au paiement intégral conformément à la loi N° 80-335 du 12 mai 1980.